

Mairie de Cannes

Un outil de gestion et de décision

À la tête de 452 véhicules très hétérogènes, la mairie de Cannes s'appuie sur son logiciel de gestion pour assurer le suivi de la plupart des opérations liées à sa flotte. Et plus largement, cet outil renseigné par plusieurs intervenants en interne contribue également à mieux maîtriser les coûts et apporte sa contribution lors des prises de décision.

Lorsque Thierry Gaudineau a pris ses fonctions de directeur du parc automobile et de la propreté urbaine de la mairie de Cannes en 2014, les services utilisaient déjà le logiciel Central-Parc d'AS-Tech Solutions. Cet outil sert encore à la totalité de la gestion de la flotte et prend en charge les prises de carburant, les réparations, les heures passées en réparation, etc. « À contrecourant des pratiques, nous disposons d'un atelier intégré avec une vingtaine d'agents, pointe Thierry Gaudineau. Nous internalisons quand la tendance est à l'externalisation. Avec une bonne gestion, ce n'est pas plus coûteux. » Toutes les données de la flotte sont intégrées dans le logiciel par les gestionnaires spécialisés, le chef d'atelier et les magasiniers (commandes des pièces, émission des factures, etc.). Quand une prestation est réalisée à l'extérieur, la facture est intégrée au logiciel. Grâce à l'outil, la mairie de Cannes est capable de refacturer les prestations au service concerné ou à l'agglomération lorsqu'elle intervient pour son compte. « Lorsqu'un rétroviseur est cassé ou des pneus crevés, l'atelier réalise les réparations et la mairie facture ensuite l'agglomération à travers le logiciel, détaille Thierry Gaudineau. Les échanges sont entièrement dématérialisés. »

L'encadrement de l'éco-conduite

Grâce aux relevés des consommations documentés dans le logiciel, la mairie est aussi capable de fixer des objectifs de baisse et de mesurer l'impact des formations à l'éco-conduite. Mais sans objectif et sans suivi, ces actions n'ont aucune utilité, rappelle Thierry Gau-



dineau. L'assurance de la flotte n'est pas prise en charge par le logiciel car ce poste est sous la responsabilité du service juridique. En revanche, tous les sinistres sont documentés dans l'outil. « Le logiciel nous sert à gérer de nombreuses tâches comme l'édition de devis, la gestion des stocks ou l'envoi d'alertes pour les contrôles obligatoires », complète Thierry Gaudineau. Avec son outil et pour chaque véhicule, la mairie de Cannes est aussi capable d'obtenir la date d'acquisition, les pièces détachées achetées, les frais de main-d'œuvre, le carburant consommé,

etc. Toutes les informations issues des prestataires extérieurs figurent dans l'outil. Pour la gestion de sa flotte, la mairie a recours à une quarantaine de marchés publics.

À noter que la moitié du parc s'organise en pool avec des armoires à clés informatisées Gir. Les heures de départ et de retour sont enregistrées, tout comme l'identité du conducteur. Et cette mutualisation a réduit le périmètre de la flotte de 130 unités. « Sans la gestion électronique des clés, nous aurions été incapables de le faire, reconnaît Thierry Gaudineau. Les deux outils informatiques n'échangent pas entre eux mais cette incompatibilité n'est pas rédhibitoire, les deux sujets étant différents. »

D'autres outils de gestion

Pour aller plus loin, la mairie a envisagé de s'équiper en télématique mais elle s'est aperçue du coût élevé des solutions quand le gain attendu reste minime. Aujourd'hui, le seul logiciel de gestion apporte déjà une plus-value importante. « C'est un outil d'aide à la décision, explique Thierry Gaudineau. Disposer d'un logiciel unique pour accéder à toutes les données nous aide au quotidien. Le logiciel permet d'analyser les coûts, de prendre les bonnes décisions et d'investir le bon montant au bon endroit. Avec Excel, nous arriverions au même résultat mais il faudrait une personne à plein temps pour s'en occuper. »

Éric Gibory

UNE FLOTTE DIVERSIFIÉE



Comme toute flotte d'une collectivité territoriale, celle de la mairie de Cannes est très diverse. Elle comprend 452 véhicules dont 113 scooters, 28 motos, 98 berlines, 61 fourgons et plateaux, 63 fourgonnettes, 18 poids lourds et 71 engins spéciaux. « Le parc compte énormément de véhicules spécifiques destinés à l'entretien de la ville », complète Thierry Gaudineau.

La quasi-totalité de la flotte est financée en achat par la mairie. Comme la ville récupère une partie de la TVA, ce type de financement s'avère le plus viable économiquement. L'achat est d'autant plus pertinent face à la LLD que les véhicules roulent peu, vont de main en main et s'usent rapidement. « Nous conservons les voitures de police pendant trois ans quand les berlines restent sept à dix ans dans notre parc », précise Thierry Gaudineau.